

ACTUALITÉ

FINI LE PAPIER! PLACE À LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS BULLETINS D'INFORMATION

Chers Associés,

Le Règlement général de l'AMF relatif aux SCPI, modifié le 12 février 2019 et publié le 21 février 2019, a assoupli les exigences en matière de communication réglementaire aux associés.

Il prévoit notamment :

- une évolution de la périodicité du bulletin d'information, qui peut passer de trimestrielle à semestrielle
- une diffusion du bulletin d'information aux associés au format digital et non plus au format papier.

FRÉQUENCE DES REPORTINGS ADAPTÉE

Afin de préserver la qualité de l'information qui vous est transmise, La Française a décidé de maintenir une information trimestrielle pour les SCPI d'entreprise qui distribuent leurs dividendes trimestriellement et de modifier seulement la fréquence pour les SCPI fiscales d'habitation qui distribuent leurs dividendes semestriellement.

LE FORMAT DIGITAL PRIVILÉGIÉ

Concernant la deuxième mesure, votre société de gestion a décidé de diffuser, à compter du bulletin du 4° trimestre 2019 (qui sera diffusé fin janvier 2020), les documents d'informations périodiques, en version digitale. Seuls les bordereaux de distribution vous seront envoyés par voie postale.

Conformément aux dispositions réglementaires, un exemplaire du bulletin d'information au format papier sera envoyé à tout associé qui en fera la demande expresse (voir coupon ci-contre).

UN ESPACE EXTRANET DÉDIÉ POUR RESTER INFORMÉ

Si vous n'avez pas encore d'Extranet personnalisé, rendez-vous vite à l'adresse https://lfgrou.pe/digital puis laissez-vous guider. (voir ci-contre)

Grâce à cet espace, vous pourrez consulter à tout moment votre situation et la documentation relative à vos placements. Chaque document y sera déposé et vous en serez immédiatement informé par e-mail.

Le Groupe La Française vous remercie d'avance de votre démarche au bénéfice de tous.

À tout moment
vous pouvez consulter
tous les bulletins trimestriels
des SCPI La Française
directement à l'adresse suivante :
https://lfgrou.pe/bt

POUR CRÉER UN ESPACE EXTRANET, RIEN DE PLUS SIMPLE...

ÉTAPE 1

Identifiez-vous

Saisissez l'url suivante dans la barre de navigation de votre explorateur :

https://lfgrou.pe/digital

Renseignez votre référence client (présente sur votre bordereau de distribution) ainsi que votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone mobile.

ÉTAPE 2

Activation de votre espace dédié

Après validation de votre demande, vous recevrez un e-mail avec un lien vous donnant accès à une page Internet.

Sur cette page, saisissez le code SMS envoyé sur le numéro de téléphone mobile que vous aurez préalablement renseigné.

Lors de cette saisie, respectez scrupuleusement les minuscules et majuscules, puis validez.

ÉTAPE 3

Encore quelques secondes et vous y êtes...

Les « conditions générales d'utilisation » s'affichent sur votre écran.

Prenez-en connaissance puis validez.

Après validation, vous accédez à une page Internet sur laquelle vous êtes invité à saisir votre mot de passe personnel pour découvrir votre espace dédié.

Mémorisez votre mot de passe personnel nécessaire à vos futures consultations.

À noter: pour faciliter vos prochaines connexions, vous recevrez un e-mail avec votre « identifiant » et le lien d'accès à votre Extranet. Ces informations sont à conserver.





AVEC VOTRE NOUVEL ESPACE:

- Vous pouvez consulter
 à tout moment la situation
 de votre portefeuille,
 le détail des revenus perçus,
 les communications relatives
 à vos placements
- Vous pouvez utiliser
 notre outil d'assistance
 à la déclaration de revenus
- Vous êtes informé par e-mail dès qu'un document réglementaire st mis à disposition



COUPON à retourner par voie postale à l'adresse suivante : La Française - Service Client " DIGIT " - 128, boulevard Raspail - 75006 Paris

OPTION 1 OPTION 2 Je confirme que je ne souhaite plus recevoir la version papier Je souhaite continuer à recevoir la version papier des bulletins d'information et je souhaite que La Française du bulletin trimestriel avec mon bordereau de distribution : crée pour moi un espace Extranet : Nom Nom Prénom Prénom Numéro d'associé Numéro d'associé Adresse postale (obligatoire) Adresse e-mail N° portable (obligatoire) Fait à le Fait à le Signature Signature

Sans réponse écrite de votre part, nous considèrerons que vous acceptez la dématérialisation de votre bulletin trimestriel. Si vous ouvrez ou avez déjà ouvert votre compte Extranet, vous n'avez pas besoin de renvoyer ce coupon.